N°28 I ÉTÉ 2025

THAIRÉ MAG'

C'EST L'ÉTÉ

"Thairé en fête(s)!"

API :
Ça y est, on fait ses courses à Thairé !

14 et 15 août ,
la Foire aux Oignons a 50 ans

Assainissement
Du neuf pour nos eaux usées

LE MOT DU MAIRE

Chères Thairésiennes, chers Thairésiens,

L'été est là, avec sa promesse de beaux jours, de longues soirées et de réjouissances. À Thairé Le mois de juillet a débuté avec la 1ère « Marche Gourmande » proposée par l'ACCA le 5, puis suivront les traditionnelles festivités de la Fête Nationale, les 13 et 14 juillet. Lampions, feu d'artifice, bal à la Plaine de Jeux le 13, mais aussi défilé et revue des pompiers le 14 au Parc Municipal.

En Août c'est la Foire aux Oignons qui vous attend, pour une édition anniversaire des 50 ans, avec son cocktail habituel de musique, de repas sous les marronniers, de lancer de charentaise, sans oublier le vide-greniers et les animations. Tout un programme ! dans la joie et la bonne humeur qui font le succès de cette foire depuis maintenant un demi-siècle. Rappelons que, si vous ne l'êtes pas encore, vous pouvez vous joindre aux bénévoles qui font que cette fête existe. Il vous suffit pour cela de vous rapprocher du Comité des Fêtes.

Le printemps n'a pas été en reste pour ce qui est des moments de convivialité et les raisons de se réjouir. Fin février vous êtes venus très nombreux inaugurer votre super supérette API, rue Trêve de La Rochelle. Cet équipement, très attendu, a été adopté par les Thairésiens qui sont nombreux à y aller régulièrement.

Autre inauguration, le 12 mars, celle des travaux d'agrandissement du Centre de Secours de Thairé. Le bâtiment d'origine, devenu trop petit, a pu être agrandi par l'opportunité de l'achat d'un bâtiment mitoyen. L'aménagement du nouvel espace a été réalisé par les pompiers, tous bénévoles, aidés par des artisans venus prêter main forte, tout aussi bénévolement.

Inauguration toujours, en juin, du nouveau poste de pompage des eaux usées. Bâtiment méconnu et austère, il n'en a pas moins un rôle primordial pour la collectivité puisqu'il permet aujourd'hui de transférer nos eaux vers une station d'épuration moderne et puissante, en remplacement de notre petite station communale, maintenant désaffectée.

D'autres inaugurations sont à venir, puisque des projets sont en route, notamment du côté de la salle des fêtes qui va connaitre un gros rafraîchissement intérieur qui reprendra l'acoustique, le chauffage, les rangements et l'espace pour accueillir les traiteurs dans de meilleures conditions. Ces travaux sont prévus - si tout s'enchaîne bien - pour l'automne et l'hiver.

Travaux toujours, avec la fin des réfections par l'Agglo des réseaux du pluvial à Mortagne.

Travaux intérieurs à l'école comme chaque été, travaux et aménagements extérieurs avec la réalisation dans l'été de la campagne de peinture au sol et la poursuite des opérations de sécurisation des traversées de bourg. Et enfin, après la réfection du Chemin des Coutures et du Grand Arbre, d'autres portions de la liaison douce seront mises en chantier prochainement (traversée de la zone boisée entre Thairé et Mortagne notamment)

À la rentrée, le traditionnel Forum des Associations du 6 septembre réunira toutes les initiatives Thairésiennes. Un tissu associatif dynamique et solide qui, pour le rester, doit susciter la participation et le bénévolat. Je me joins à Maryse Puyravault, adjointe en charge des associations, pour remercier toutes et tous pour votre engagement !

Enfin vous trouverez encarté dans ce bulletin **le nouveau DICRIM de Thairé** (document **d'information communal sur les risques majeurs)**, à conserver, qui indique les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde répondant aux risques majeurs susceptibles d'affecter la commune. Une page est consacrée au risque « Canicule », qui nous concerne en cet été qui s'annonce chaud.

Bonne lecture et bel été !
Sébastien BOURAIN
Maire de Thairé

SOMMAIRE

2 Le mot du maire
3 À la une
4-6 Votre commune
7-9 Vie Communale
10-11 Associations Sportive
12-13 Vie associative
14 Budget
15 L'AGENDA

Soyez les premiers informés en téléchargeant gratuitement l'application

À LA UNE

COMMERCE DE PROXIMITÉ

API

Depuis 5 mois , la supérette ne désemplit pas

Elle était attendue et l'ouverture avait été plusieurs fois retardée, notamment en raison des démarches nécessaires à son arrivée... Mais ça y est, enfin, Thairé a sa super supérette API. Forte affluence ce samedi 22 février pour l' inaugurer officiellement rue Trêve de La Rochelle. Plusieurs maires de l'Agglo avaient fait également le déplacement pour se joindre aux très nombreux thairésiens présents.

Ce nouveau commerce de proximité, qui propose 700 références à prix contenus a de suite été adoptée par les thairésiens et bientôt 5 mois après son ouverture son succès ne se dément pas. Vous être de plus en plus à fréquenter régulièrement ou occasionnellement la boutique, en utilisant l'application sur smartphone ou la carte API . N'hésitez pas à venir rencontrer l'épicière (« l'Apicière ») lorsqu'elle est là en journée. Vous pouvez aussi suggérer des produits manquants sur le cahier en libre accès au comptoir. Un lieu incontournable de la vie Thairésienne.

Autour d'API c'est joli aussi...

Le site de l'épicerie a été réaménagé par les services techniques qui ont mis en place une clôture, des potelets bois et des buissons, pour revégétaliser et mettre en valeur l'aire de jeux. Des jeux neufs sont prévus en remplacement du « double dauphin à ressort » que son grand âge avait rendu irréparable et qui a été enlevé.

Inauguration de la supérette

AMÉNAGEMENTS

Agrandissement de la caserne des Pompiers

Le 12 mars 2025 était jour d'inauguration pour la première phase de travaux du centre de secours de Thairé. La présence de nombreux habitants pour l'évènement montre l'attachement des thairésiens pour leur caserne et leurs pompiers.

Le financement

En 2023 l'acquisition d'un local à l'arrière du bâtiment est réalisée grâce à 3 financeurs, la commune (43%), l'Agglomération (43%) et le Département (14%), pour un montant global de 272 000 €. Sans oublier l'Amicale des Pompiers qui a versé un don de 8 000 € pour l'acquisition de matériels et matériaux.

Stéphane VILLAIN et Jean François FOUNTAINE ont coupé le ruban

L'aménagement

Il aura fallu plusieurs mois de travaux, indispensables à l'accueil des femmes, des hommes et du matériel. D'anciens artisans (maçons, plombiers...), des entreprises thairésiennes, tous ont donné du temps et leur amitié à ce projet. Quant aux pompiers du Centre de Secours, tous ont participé activement, cumulant 1200 heures de travail sur leur temps libre !

VOTRE COMMUNE

ASSAINISSEMENT

Un nouveau cap pour l'assainissement à Thairé

Vendredi 13 juin 2025 c'est le nouveau système de transfert des eaux usées de Thairé, Situé Lieu-dit Le Palet à Thairé qui à son tour a été inauguré.

Depuis 2014, la Communauté d'Agglomération assure la compétence d'assainissement sur l'ensemble de son territoire. À Thairé, les eaux usées étaient jusqu'à présent traitées localement. Or, les études ont montré que la station actuelle atteignait ses limites face à la croissance démographique.

Pour garantir un service durable et conforme aux enjeux environnementaux, les eaux usées de Thairé sont désormais transférées vers le pôle épuratoire de Châtelaillon-Plage, plus performant et mieux adapté. Ce chantier, débuté en octobre 2023, vient de s'achever.

Coût total : 2 millions d'euros hors taxes, financés par la Communauté d'Agglomération avec le soutien de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne à hauteur de 50 %.

Cette opération marque un engagement concret en faveur d'un assainissement efficace, au service des habitants et de la protection de notre environnement.

Inauguration en présence de David BAUDON et des responsables du service assainissement.

TEMPÊTES

Un exercice inédit

L'automne 2023 nous avions connu des épisodes compliqués d'inondations par la pluie et la remontée des nappes phréatiques.

Les 9 et 10 avril a eu lieu « ÉOLE 2025 », un exercice de gestion de crise pour anticiper les risques liés aux tempêtes. Une première à l'échelle des 28 communes de l'Agglomération rochelaise. Initialement prévu à l'automne dernier, l'exercice n'avait pu se tenir en raison de la gestion d'un coup de vent bien réel.

Afin de toujours mieux se préparer aux événements climatiques extrêmes, le service Risques majeurs et sécurité civile de la Communauté d'Agglomération a organisé cet exercice autour d'une situation extrême : vents violents, fortes pluies et inondations

Le but était de faire participer les communes qui on mis en œuvre, à cette occasion, leurs Plans Communaux de Sauvegarde (PCS). Véritables outils de gestion de crise, ceux-ci organisent la diffusion de l'alerte et la sauvegarde de la population sous l'autorité du Maire.

De nombreux partenaires étaient mobilisés pour rendre cette simulation la plus réaliste possible. Nous avons d'ailleurs (presque tous...) reçu une notification « FR – Alert » fictive sur vos téléphones portables.

Thairé s'est prêté à l'exercice en ouvrant un PC de crise à la mairie pendant ces deux jours et a géré une situation météo compliquée avec des problématiques à résoudre au fur et à mesure de l'évolution du scénario. Cet exercice d'envergure a permis à notre territoire d'améliorer sa résilience face aux prochains défis climatiques.

Le PCS est complété dorénavant d'un DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs).

Le DICRIM de Thairé,
qui est encarté avec ce bulletin, est un support d'information à l'usage des habitants. Il présente les risques majeurs identifiés sur le territoire de la commune et précise comment la population serait alertée en situation de crise et quelles sont les consignes de sécurité qu'elle devrait alors appliquer. C'est un document à conserver à portée de la main chez soi.
On a tous besoin d'être prêts !

BRÈVES & INFOS

Conférence JP ROUHAUD et Expositions en mairie

Vendredi 18 avril à l'Espace Dirac, une conférence passionnante sur les «STO» d'Aigrefeuille et des environs, a été animée par Jean Pierre Rouhaud. Récits, anecdotes et explications de cette période de la Seconde Guerre Mondiale qui a aussi concerné Thairé. Pour compléter cette présentation, une exposition a été réalisée par Jean Pierre ROUHAUD et Alain MARQUET BERTRAND, conseiller Municipal délégué. Elle rassemble des récits de Thairésiens sur cette période. Présentée à l'occasion des commémorations du 8 mai, vous avez pu la retrouver en mairie aux heures d'ouverture pendant 2 mois.

Elle sera à nouveau visible salle Coyttar cet été pendant la Foire aux Oignons

Conférence STO

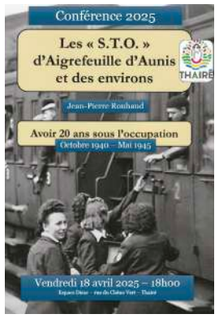

Les affiches de DOZ à l'honneur

L'artiste Thairésien DOZ a réalisé les affiches des 28 communes de l'Agglo (dont Thairé). Cette affiche continue d'être offerte gracieusement aux habitants sur simple demande.

L'exposition regroupant les 28 affiches a été présentée en janvier à l'office de tourisme de La Rochelle. Vous l'avez peut-être manquée, c'est pourquoi nous avons choisi de vous la proposer à nouveau cet été, salle Coyttar, aux heures d'ouvertures de la mairie et pendant la Foire aux Oignons.

L'artiste a également réalisé une affiche spéciale pour les 50 ans de la Foire aux Oignons.

Et si une heure changeait tout ?

L'heure CiViQUE Thairésienne

Rejoignez l'Heure Civique Thairésienne et devenez un idant pour votre commune !

Il suffit d'offrir une heure de votre temps pour rendre service à un voisin, participer à un événement local, ou simplement prêter main forte là où il y a besoin. Aucune compétence particulière n'est requise, juste l'envie d'aider, de partager et de renforcer les liens entre habitants. Vous êtes utile, vous êtes important, vous êtes Thairésien.

Engagez-vous à votre mesure, dans la bonne humeur et la solidarité !
C'est simple, c'est utile, c'est maintenant !

)) N'hésitez pas à contacter Marc BONNAL ou Bertrand VENDEVILLE, nos ambassadeurs.
https://thaire.lheurecivique.fr/

Marc BONNAL, Ambassadeur de l'Heure Civique pour Thairé

Vidéosurveillance

Nous l'avions annoncé dans ces colonnes il y a quelques mois et nous l'évoquons régulièrement lors des Cafés Citoyens : La commune souhaite se doter de caméra de vidéosurveillance. Il s'agit de dispositifs qui seront déployés aux endroits appropriés soit pour faire de la lecture de plaque d'immatriculation (entrées du village), soit pour protéger des lieux particuliers (abords de l'école, parcs, places...) Les images seront stockées selon les règles en vigueur et ne pourront être consultés que dans le cadre d'une procédure. (ou sur demande dans le cadre du RGPD, dans des conditions strictes). Il ne s'agit pas de surveiller les faits et gestes des habitants mais bien de protéger les biens et les personnes.

Une première phase prévoit 7 sites, auxquels s'ajouteront 6 autres si le dispositif est concluant. La consultation auprès des entreprises est en cours de lancement.

Rénovation de la salle des fêtes

Notre salle des fêtes est très utilisée mais présente des défauts bien connus des usagers, réguliers ou ponctuels. Sa mauvaise acoustique qui rend compliquées les conversations à table ou la sonorisation des spectacles. Le chauffage, qui est difficile à régler pour satisfaire les usagers (trop froid, trop chaud... mais surtout trop coûteux !). Son espace scénique obsolète, avec beaucoup de place perdue et les traiteurs y sont à l'étroit pour travailler... Il convenait donc de revoir cela, 15 ans après la précédente rénovation.

Une campagne de travaux autour de ces différents points est donc programmée – si le calendrier se déroule comme prévu - à l'automne ou l'hiver. Ils concerneront l'intérieur du bâtiment. La structure et la façade ne seront pas modifiées. Le budget reste contenu et fera appel essentiellement à l'enveloppe des Fonds de concours aux éléments structurants de l'Agglo pour le mandat, (une partie de cette dotation a déjà été utilisée pour l'achat du bâtiment pour agrandir la caserne).

Le temps de ces travaux les associations pourront utiliser l'Espace Dirac.

VOTRE COMMUNE

CARNAVAL 2025 :

Quelle fête !

Le Carnaval 2025, co organisé par l'APE, le Bla Bla Caf, Les Petites Souris avec l'aide du comité des Fêtes, des Pompiers de Thairé, de l'Agglo et de la Mairie, avait cette année comme thème le western. Tous les participants ont joué le jeu du déguisement, enfants et parents étaient venus en cow-boys ou en indiens... transformant Thairé en ville de l'Ouest sauvage ! La compagnie « Les Légendes d'Autrefois « a fait le show en capturant une redoutable voleuse sous les rires des enfants. Défilé, spectacle de danse country, concert, cracheur de feu, food-trucks... Un très beau carnaval sous le soleil et dans la bonne humeur qui s'est prolongé tard le soir.

Un grand « Merci » aux organisateurs, aux bénévoles, aux associations, aux Pompiers de Thairé, aux services techniques, aux employés communaux, aux food-trucks... et aux nombreux participants, petits et grands... en un mot : Merci à tous !

PARTICIPATION CITOYENNE

Belle participation des habitants le Mercredi 11 juin à l'Espace Dirac pour la réunion des membres du dispositif de Participation Citoyenne, en présence du Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie de Surgères, le Capitaine VIAUD.

Cette réunion, ouverte au public, a réuni les membre du dispositifs mais également des habitants sensibilisés aux questions de sécurité au quotidien.

La participation citoyenne permet à chacun d'être acteur de la sécurité et de la prévention des méfaits et cambriolages. Cela peut également aider à la résolution d'affaires faisant l'objet d'enquêtes. Cela peut être par exemple en identifiant et en signalant les comportements inhabituels ou la présence de personnes ou véhicules inconnus du village.

La nouvelle collecte des déchets ménagers

L'Agglo a confié à SUEZ la collecte des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble du territoire depuis le 1er mars 2024. Un nouveau calendrier de ramassage des ordures ménagères (bacs/sacs gris) et des emballages et papiers (bacs/sacs jaunes) a été mis en place dans les communes depuis mars 2025. Pour Thairé c'est une collecte tous les 15 jours, avec une fréquence toutes les semaines en juillet/août.

Les point d'apports volontaire ainsi que les abris-bacs pour les déchets alimentaires sont en phase de déploiement. Thairé Bourg a les siens au stade et ceux de Mortagne sont installés à l'entrée Sud du bourg à côté du poste de relevage.

Consignes

Les habitants sont très majoritairement respectueux des consignes. Rappelons tout de même que rien ne doit être présenté à côté du bac (jaune ou bleu). Si votre bac est trop juste pour tenir 15 jours vous pouvez demander un bac plus gros. (c'est le cas parfois du bac jaune).

Bien évidemment, il est strictement interdit de déposer des ordures au pied des bornes d'apport volontaire. Ce ne sont pas des déchèteries !

)) Pour toute question, contactez le service déchets de l'Agglo au 0 800 353 844 (c'est gratuit)

VIE COMMUNALE

SOLIDARITÉ

Mauritania – Club générations mouvement de Mortagne : des aînés très actifs

Présidente du club des aînés depuis 18 ans, Micheline Mahé est une bénévole unanimement reconnue. Retraitée depuis 14 ans, elle a été auparavant famille d'accueil pendant 20 ans et a travaillé à l'école primaire de Thairé en tant que gestionnaire de cantine et surveillance de classe, et ce pendant 31 ans. Le bénévolat, elle l'a aussi expérimenté dans différentes associations, à l'APE (Association des Parents d'Élèves) durant 10 ans, et au Comité des fêtes, pour une durée équivalente.

50 ans d'existence

Le club Mauritania existe depuis 1972. À l'époque il y avait 2 « sections », une à Thairé et une à Mortagne, ce qui ne manquait pas de poser des problèmes d'organisation. La section de Thairé a été dissoute en 2022.

Le club est adhérent à Générations Mouvement, une fédération nationale d'associations, au nombre de 8 000, qui propose des activités variées pour les personnes âgées. La fédération regroupe 500 000 adhérents. Elle est présente dans 11 régions et 83 départements. En Charente-Maritime la fédération départementale fédère 9 000 adhérents répartis dans 140 clubs rattachés à 20 interclubs. Le club Mauritania fait partie, ainsi que 10 autres clubs, de l'interclub de La Jarrie, soit près de 500 adhérents.

Pour intégrer le club Mauritania, rien de plus simple. Le club accueille toutes les personnes, sans condition d'âge ni-même de résidence.

84 adhérents participent à la vie du club des aînés de Thairé, des thairésiens mais aussi des séniors de Rochefort, Tonnay-Charente, Saintes, Saint-Hyppolite, Aytré, Ciré d'Aunis, et même une Bordelaise !

L'adhésion est de 16 €, part fédérale inclue qui couvre l'assurance des différentes activités.

Une multitude d'activités

Tout d'abord les adhérents du club se réunissent chaque semaine les lundi et jeudi après-midi pour des jeux de tarot, belotte et scrabble. 12 à 13 adhérents sont fidèles à ces moments. Une activité couture existait aussi mais le Covid a cassé cette dynamique.

Des voyages sont organisés par l'interclub de La Jarrie, ce qui permet de regrouper 50 personnes, ou de disposer d'1 ou 2 bus. Le club propose également avec l'interclub 3 sorties d'une journée.

Les après-midis du club sont aussi agrémentés de moments de convivialité et, parfois, sont l'occasion de fêter un anniversaire.

Au sein du club les voyages sont préparés par le vice-président, Jean-Louis Guyonnet. Chaque année il y a toujours au moins 2 grands séjours, à l'étranger et en France. Au programme de 2025, le Maroc, la Slovénie et le Portugal (déjà 2 bus pour ce voyage). Et en 2026 il y aura la Laponie (18 personnes sont déjà inscrites) et une Croisière sur le Rhône.

Les sorties de 2025 conduiront les adhérents à Saujon, en Vendée pour la visite du Centre Minier de Faymoreau, puis sur le parcours de la Route de la Sardine à Saint-Gilles Croix de Vie, et à Royan au Zagal Cabaret pour un repas et spectacle équestre de fin d'année.

Le club propose toujours un voyage subventionné par l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques-Vacances) qui apporte une aide financière sous conditions de revenus dans le cadre de son programme « Séniors en vacances ». Cette année sur les 8 personnes inscrites pour un voyage à Saint-Pierre-la-Mer, dans l'Aude près de Narbonne, 3 adhérents bénéficieront de cette aide.

Le budget annuel des voyages s'élève à 41 000 €.

Le club organise également des moments de convivialité, un repas « mardi-gras » juste avant le printemps qui a regroupé cette année 24 personnes, et la journée du 8 décembre avec repas et spectacle qui a réuni 80 personnes à la salle des fêtes de Thairé. La date du 8 décembre est importante car c'est le jour historique de la fête de Mortagne.

L'appel de la présidente

" Nous avons peu d'hommes inscrits au club et seulement 2 participent aux activités hebdomadaires. Alors, Messieurs, on vous attend !

VIE COMMUNALE

À la Bibliothèque

*Mais oui, osez pousser la porte ... * Vous entrez dans un lieu où vous pourrez dévorer de la culture sous toutes ses formes ou presque.*

Quel est donc cet endroit ?

C'est la bibliothèque de Thairé qui s'adosse aux murs épais de la mairie derrière la boulangerie de Christophe.

Sept bénévoles se relaient toute la semaine pour vous accueillir.

Les deux salles du rez de chaussée

sont réservées aux adultes. Vous pouvez y emprunter des romans, des BD, des romans graphiques qui vous feront rêver ou découvrir des horizons inconnus. Et si vous êtes dans l'embarras du choix, les bénévoles se feront un plaisir de vous orienter en fonction de vos goûts.

L'étage est le domaine exclusif des enfants. Des poufs, des coussins leur permettent de s'installer confortablement pour découvrir albums, BD, mangas.

Les tout petits ne sont pas oubliés. Accompagnés de leurs parents ou de leurs nourrices, ils peuvent manipuler de nombreux livres cartonnés.

En dehors des heures d'ouverture, les élèves de l'école de Thairé encadrés par leurs enseignants viennent régulièrement écouter des histoires et repartent les bras chargés de livres pour leur classe.

Les élèves de CP préparent une exposition sur les oiseaux ouverte à tous en juin à la bibliothèque.

Le centre de loisirs, une fois par mois le mercredi et ponctuellement les ados d'Angoul'loisirs franchissent le seuil de la bibliothèque.

Des ateliers sont régulièrement proposés:
décorations de Noël, dessine ton manga et d'autres en relation avec les animations organisées par la commune telles Halloween et le carnaval.

En mars, dans le cadre du « printemps des poètes », ce sont quelques poésies parsemées au gré du vent dans la commune ou postées sur le facebook de la bibliothèque.

Toute l'année, quelques passionnés de lecture participent au « prix des lecteurs ».

Depuis le mois de septembre, nous regrettons la disparition de « bébés lecteurs » faute de bénévole.

Les projets que nous souhaitons mettre en place à la rentrée : un atelier d'écriture qui sera animé par Mme Petit, et un atelier de crochet.

Ces activités peuvent être menées à bien grâce à la Mairie de Thairé : dotation pour l'achat de livres, de mobilier ; travaux réalisés, prêt de salles ; subvention pour la Lirette association des amis de la bibliothèque,...

Dans un monde où l'obscurantisme et l'individualisme prennent le pas sur les valeurs humaines, nous avons la chance d'avoir dans notre commune un lieu de culture et de convivialité : la bibliothèque.

lundi : 16 h / 18 h
mercredi : 10 h /12 h et 14 h 30 / 18 h 30
samedi : 10 h / 12 h

VIE COMMUNALE

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) INTERCOMMUNAL

Encore ! Jouer à l'infini...

dans l'imaginarium du Relais, un jardin enchanté à explorer, à volonté !

La Semaine Nationale de la Petite Enfance, c'est quoi ?

Tous les ans, les lieux d'accueil de la petite enfance ouvrent leurs portes afin de partager des moments de jeux, d'histoires, de rencontres, de partage entre professionnel(le)s de la petite enfance, parents et enfants.

Un nouveau thème chaque année, en 2025 c'était « Encore ! Jouer à l'infini... »

Le Relais Petite Enfance intercommunal s'engage depuis maintenant 5 ans à promouvoir et à valoriser l a petite enfance notamment, le métier d'assistant(e) maternel(le). Cette année, l'événement s'est déroulé du 17 au 28 mars, au sein des 5 communes (La Jarne, Angoulins, Saint-Vivien, Salles sur Mer et Thairé). Pour que cette quinzaine puisse avoir lieu, c'est tout un travail collectif qui se met en place. C'est des semaines de préparation avec les assistantes maternelles qui s'impliquent pour imaginer et concevoir des projets dont, l'objectif est de permettre aux tout-petits comme aux grands de s'évader et de vivre une expérience unique.

Une quinzaine colorée où le relais est devenu un imaginarium...

Le RPE intercommunal s'est transformé en un jardin enchanté pour explorer, construire, faire/défaire, créer, imaginer... De belles rencontres sont venues parsemer le quotidien des tout-petits où chacun à pu profiter des ateliers et des jeux créés pour cette occasion. À Thairé, les assistantes maternelles, les familles et, les petites sections du centre de loisirs ont pu profiter en plus des ateliers du spectacle "pousse-pousse" qui a été cofinancé par la CAF dans le cadre de la Convention Territoriale Globale. L'ouverture du RPE intercommunal à tous, à permis de créer de belles rencontres et, de tisser de nouveaux liens. Ces festivités ont su faire rayonner la petite enfance sur le territoire, une réussite qui mérite d'être renouveler...

Un grand merci aux assistantes maternelles m'ayant accompagné tout au long du projet, aux services techniques pour la logistique, ainsi qu'aux familles et tous les participants venus à notre rencontre !!

Carole, responsable du RPE intercommunal

)) Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la responsable du RPE : Carole FERRER au 06 81 42 18 47 ou smalalajarne@yahoo.fr

ASSOCIATIONS SPORTIVES

THAIR'ÉCHANGES

Un sport dans l'air du temps

CHIFFRES CLÉS

68 adhérents

59% de femmes

50% de thairésiens

Thair'Échanges est une association de randonnée pédestre dont le but est de pratiquer une réelle activité physique, complète et douce, qui peut être envisagée par tous, dans une ambiance conviviale, alliant un sport de plein air et la découverte de circuits et d'horizons variés.

Telle est l'image de l'association mise en avant par les bénévoles qui l'encadre. **Créé au début des années 2000,** Thair'Échanges adhère à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRP) depuis 2006. Le club est ouvert à tous et propose ses activités sur l'Aunis et la Saintonge, et plus encore lors de séjours. Le montant de l'adhésion est de 42€ pour une personne seule. Ce tarif comprend l'adhésion de 11€ à l'association et la licence fédérale qui comprend également une assurance. En randonnée tout le groupe est couvert par cette assurance. L'adhésion familiale est de 79 €.

Des randonnées adaptées pour tous

L'activité du club comprend plusieurs randos par semaine : le mardi après-midi de 8 à 10 kms, dans un rayon d'une heure en voiture, le jeudi après-midi sur une distance plus longue, 10 à 12 kms, avec une cadence et vitesse plus soutenues, mais dans un rayon limité aux villages avoisinants.

Selon ses capacités, sa forme ou son état de santé, chacun peut choisir sa randonnée. Le club propose également le mardi matin une « rando santé », plus courte, moins rapide, encadrée par un animateur formé par la FFRP pour être à l'écoute des besoins ou difficultés de chacun. Cette rando permet la reprise de la randonnée après un problème de santé ou une longue période d'inactivité.

Enfin, un dimanche sur deux, Thair'Échanges organise une rando à la journée avec pique-nique pour un parcours de + ou - 15 kms permettant d'explorer des sites plus éloignés. En hiver cette sortie est limitée à ½ journée.
Chacun participe librement sans qu'il soit nécessaire de s'inscrire préalablement. Les adhérents reçoivent un mail peu de temps avant la randonnée qui précise les horaires et le point de rendez-vous, Place Notre Dame à Thairé pour du co-voiturage ou directement au point de départ de la randonnée.

Des séjours randonnées en groupe inoubliables

Le club organise des moments conviviaux tout au long de l'année. Parmi eux, et non les moindres, deux séjours randonnées. Au printemps le séjour est de cinq jours, du lundi au samedi. Cette année le massif du Cézallier en Auvergne était au programme. Les années précédentes ce fut la découverte de l'Aveyron, le Pays basque ou encore la Bretagne, afin de s'éprouver avec un peu de dénivelé. À l'automne le séjour est plus court, de trois à quatre jours, et permettra en 2025 de parcourir la région d'Amboise.

Sur place c'est rando tous les jours, avec un programme étudié, des distances variables, des visites de lieux ou monuments, lecture de paysage.... L'hébergement est principalement assuré en village vacances avec, volonté affichée du club, la recherche de couts raisonnables et abordables. Bien que tous les adhérents puissent participer à ces séjours, le club limite toutefois le nombre de participants à 30-35, pour des raisons d'organisation et d'encadrement. Pour finir Thair'Échanges participe à la traditionnelle Foire aux Oignons des 14&15 août, fête du village au cours de laquelle le club organise deux randonnées autour de Thairé et ouvertes à tous les amoureux de la marche, licenciés ou non, habitants de la région ou touristes de passage.

Un encadrement au Top !

Pour toutes nos randonnées nous avons des animateurs qui encadrent le groupe.

Actuellement ils sont au nombre de cinq dont deux sont spécialisés pour les randos santé. Tous les animateurs ont obtenu un Brevet Fédéral après avoir suivi une formation non seulement sur l'orientation et sur le tracé, mais aussi sur le rythme de la randonnée, l'encadrement et la sécurité. La formation rando-santé intègre en plus une attention particulière sur les problèmes spécifiques de santé.

Le club dispense régulièrement des formations internes à ses adhérents pour appréhender la lecture de carte ou l'utilisation de la boussole, toujours utile dans les zones sans réseau et surtout fonctionnant sans batterie. Ponctuellement il organise en partenariat avec la Croix Rouge ou les Pompiers, des sessions de formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1), formation pour apprendre à réagir efficacement avant l'arrivée des secours. Le PSC1 est aussi un impératif pour l'obtention du brevet fédéral.

Les formations sont organisées par la fédération française de randonnée et déployées par région.

Il existe deux types de formation, le CARP (Certificat d'Animateur de Randonnes de Proximité) et le BF (Brevet Fédéral).
La formation au CARP est plus courte et allégée. Elle permet un encadrement sur la journée, pour des randonnées sur des sentiers balisés, sans difficultés. Le Brevet fédéral permet d'organiser des randonnées sur plusieurs jours, de tracer ses propres parcours, et intègre une approche physiologique pour tenir compte de l'état de santé des marcheurs et leur résistance sur les durées et distances parcourues.

Pour contacter le club, adhérer, suivre le programme, le site web du club est à l'adresse : *https://thairechanges.fr/ ou par téléphone au 06 85.82.82.68).*

CTGV (CLUB THAIRÉSIEN DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE)

Une association sportive active depuis plus de 40 ans.

Les cours ont lieu de 19h à 20h tous les mardi et jeudi, hors périodes scolaires.

Rochefort, le 5 avril 2025

Comment définir ce qu'est la gymnastique volontaire ?

«Tu fais ce que tu peux !» *répond Maryse Vinet*, la présidente de l'association sportive dont l'objectif est de promouvoir la pratique de la gymnastique volontaire et de l'éducation physique.

Le contenu des cours comprend des échauffements suivis d'exercice de cardio pour faire travailler tout le corps, parfois des exercices de step pour muscler et affiner le corps, et enfin des exercices de renforcement musculaire des abdos. Ces exercices sont modulables et adaptables pour tous, de la plus âgée des adhérents (82 ans) à la plus jeune (20 ans). S'il arrive qu'une personne ne puisse réaliser un mouvement, les monitrices lui donnent 2 ou 3 possibilités d'exercices alternatifs. Cela permet à chacun de pratiquer une activité physique régulière, dans une ambiance conviviale et chaleureuse

Si auparavant les cours étaient donnés par des bénévoles, le club fonctionne désormais comme une véritable entreprise, en salariant deux monitrices qualifiées* et déclarées auprès de l'URSSAF. Cela n'est pas sans impact sur les finances du club. Le montant de l'adhésion annuelle est de 160 € (possibilité de régler en 3 fois), qui, rapporté à l'heure de cours, ne représente que 2,23 € !

Les adhésions sont possibles tout au long de l'année, les nouveaux arrivants bénéficiant d'un essai de 2 cours gratuits afin de se familiariser à la discipline. Les cours sont tenus dans la Salle des Fêtes de Thairé et parfois, à la belle saison, en extérieur.

Actuellement le club regroupe 38 membres en provenance de Thairé et des communes avoisinantes. Trop peu pour assurer la pérennité du club. De même l'effectif du club est essentiellement féminin, un seul homme se risquant à la gymnastique volontaire, pratique sportive et sociale. Afin de maintenir son activité, de mieux se faire connaitre et de trouver des recettes supplémentaires, le club organise des animations : parfois une marche, comme le 12 avril dernier, ou alors un repas dansant en partenariat avec l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Thairé.

Le club participe aussi à des actions réalisées par le Comité Départemental de la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (Codep FFEPGV) auprès de laquelle le club est affilié.

* CQP ALS (Certificat de Qualification Professionnelle Animateur de Loisir Sportif) ou BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports)

VIE ASSOCIATIVE

JEUNESSE

Un nouveau souffle de mobilité pour les jeunes : Angoul'loisirs lance un service de prêt de deux-roues électriques

Thairé / Saint-Vivien — Bonne nouvelle pour les jeunes du territoire ! L'association Angoul'loisirs propose depuis peu un tout nouveau service de prêt de deux-roues électriques, gratuit pour les familles adhérentes. Un dispositif pensé pour faciliter la mobilité des 14-25 ans et soutenir leur autonomie dans leurs premiers pas vers l'emploi, les stages ou encore les activités extrascolaires.

Accessible aux jeunes résidant à Thairé et Saint-Vivien, ce service offre la possibilité d'emprunter un scooter électrique de marque Piaggio, flambant neuf, pour une durée de 1 à 3 mois, renouvelable. Dotés d'une autonomie de 100 km, ces deux-roues silencieux et écologiques sont une vraie opportunité pour les jeunes saisonniers ou étudiants en quête de mobilité.

Seule condition : être titulaire du BSR (Brevet de Sécurité Routière).

Ce projet est rendu possible grâce au financement de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle et au dispositif «La Rochelle Territoire Zéro Carbone», s'inscrivant pleinement dans une dynamique de transition écologique locale. Et les premiers bénéficiaires confirment l'utilité du service : une famille a déjà profité de ce prêt, permettant à leur adolescent de se rendre de façon autonome au collège et à ses activités sportives, sans dépendre des trajets familiaux.

Pour en bénéficier, il suffit de prendre contact avec Pierre-Henri CELLIER, Directeur des Espaces Projets Jeunes de Thairé et Saint-Vivien.

AfricaThairé: Partager l'Afrique avec vous!

Le samedi 15 février 2025, l'association AfricaThairé a organisé son stage annuel à la salle des fêtes de Thairé.

Au programme: un stage de Djembé animé par Ablo, musicien d'Angoulême et un stage de Doun Danse proposé par notre professeur Alseny. C'était un succès! De nouvelles personnes ont rejoint nos adhérents et nous avons revu également des participants du stage de l'année passée. Nous avons joué de la musique et dansé dans une belle ambiance et partagé du soleil et de la bonne humeur (voir les photos). Nous renouvellerons l'expérience l'année prochaine.

Les cours de Djembé et de danse continuent et nous devrions nous associer pour jouer de la musique et danser sur le port de La Rochelle lors de la fête de la musique, samedi 21 juin. Les tenues ont été cousues pendant de notre journée couture de janvier: le orange est la couleur de l'année !

N'hésitez pas à venir nous rencontrer au cours de Djembé le mercredi à l'espace Dirac à 18h45 ou au cours de danse à 20h.

On vous dit à très bientôt,
L'équipe d'AfricaThairé.

VIE ASSOCIATIVE

Bla Bla CAF'

Chers amis du Blablacaf

Cette année encore, vous avez été très nombreux à participer aux diverses animations proposées par l'ensemble des bénévoles de votre café associatif :

LES SAMEDIS SOIR À THÈME :
St Patrick, soirée fille, concerts « les Goels » et « Duo Jasmin », blindtest, soirée fondue

L'après-midi « formation aux gestes qui sauvent » dispensée par les pompiers de Thairé

Avec les beaux jours, les bénévoles et membres du bureau vous préparent encore de beaux événements :

- Le rassemblement de motos et scooters anciens par l'association de l'Houmeau les **deuxièmes dimanches matin de chaque mois** à partir de 09h30
- Le carnaval **le 17 mai** en collaboration avec un collectif d'associations thairésiennes a été une réussite, tout comme le tournoi de pétanque du 14 juin.
- Autre grand moment La fête de la musique **le 21 juin** à partir de 18h avec la participation de « Rocky Candy » et de « Not Found » ainsi que deux food-truck à votre disposition
- **Le samedi 18 juillet**, concert avec le groupe « Marmelade »
- **Le samedi 30 août,** concert avec le groupe « Mélody Nelson »
- **Le samedi 13 septembre,** concert avec le groupe « Fresh »

Le Blabla Caf' s'est refait une beauté pour mieux vous accueillir ! Une nouvelle carte a été créée, et chaque trimestre, nous vous proposons de découvrir une nouvelle bière

Depuis février, Françoise DELAUNAY vous propose des ateliers créatifs pour vos enfants. N'hésitez pas à nous contacter...

Le bureau et le comité de pilotage se réunissent régulièrement pour vous proposer tout au long de l'année de nouvelles animations. Libre espace d'échanges et de propositions, vous êtes tous les bienvenues.

Venez passer des moments conviviaux du jeudi au dimanche matin de 10h à 12h30, et tous les samedis soir à partir de 18h.

À très vite au Blabla Caf' !

Toutes les infos sur www.blablacaf17.fr et sur Facebook : Bla bla Caf'
Contact : blablacaf.thaire@gmail.com
www.blablacaf17.fr

Thair'et Jardins, Les Jardins Partagés

L'actualité aux jardins pourrait se résumer en 3 mots : «c'est le printemps» donc une activité intense pour préparer les parcelles en vue d'une nouvelle saison de cultures potagères et florales. Mais le jardinier n'hiberne pas pour autant, le premier dimanche de chaque mois nous avons continué tout l'hiver à nous réunir pour un café et une activité collective de maintenance des parties communes.

Le 30 mars thair'et jardins a accueilli le collectif «rhizome» qui regroupe les jardins partagés de l'agglo (étaient présents des jardiniers de La Rochelle, Tasdon, Les Minimes, Beauregard, Dompierre,Saint Xandre) pour un atelier boutturage, un pique-nique partagé et une réunion du collectif.

Nous accueillerons également dans nos jardins la délibération du prix des lecteurs de la bibliothèque, soirée-débat ouverte au public

Au fil des conseils...

Les conseils municipaux sont publics. Vous pouvez retrouver les ordres du jour ainsi que **les compte-rendus à l'affichage devant la mairie,** ou sur le site **www.thaire.fr**

BUDGET

Comptabilité communale

La comptabilité communale est régie par des principes stricts et des réglementations spécifiques, visant à assurer la transparence et la bonne gestion des finances publiques au niveau local. Le Compte financier unique (CFU) est le compte commun à la Mairie et à l'inspection des Finances Publiques. Il comprend une vue panoramique sur les principales données (ratios, résultats globaux et bilans synthétiques), un compte rendu de l'exécution budgétaire (vue d'ensemble qui présente les grands équilibres) et une vision patrimoniale (bilan, compte de résultat et l'annexe) ainsi que des états annexés (précisions sur certaines informations). En 2024 le compte financier unique dégage un excédent de : 384 268.74 €. Les collectivités territoriales étant soumises à une obligation d'équilibre budgétaire (dépenses = recettes), cet excédent est reporté au budget 2025 et contribuera au f onctionnement quotidien et aux projets d'investissements. Le Budget correspond à l'ensemble des ressources et des dépenses de l'année afin de mener à bien les projets de la municipalité. C'est un document annuel prévisionnel permettant au maire d'engager des dépenses et de percevoir des recettes. **Il se décompose en 2 sections.**

La section de fonctionnement

Il s'agit des dépenses courantes permettant d'assurer le fonctionnement de la commune : frais de scolarité, repas et activités périscolaires, besoins énergétiques, entretien des bâtiments, voirie et espaces verts, assurances, rémunération des employés communaux, indemnités des élus, subventions aux associations, remboursement des intérêts d'emprunts...

Ces dépenses sont essentiellement financées par :

- La part des impôts locaux revenant à la commune : taxe d'habitation sur les résidences secondaires, taxe foncière sur le bâti et le non bâti, dotation de solidarité communautaire (DSC), taxe sur les pylônes électriques, droits de mutation
- Les recettes en provenance de l'Etat : dotation globale de fonctionnement (DGF), dotation de solidarité rurale (DSR), Cantine à 1 euro
- Les participations de la CDA de La Rochelle
- La participation à l'agence postale
- la participation de la CAF pour l'accueil loisirs
- La participation des administrés aux coûts des services qu'ils utilisent : cantine, garderie, ...
- Du report de l'excédent réalisé au cours de l'exercice précédent

LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET

Section de fonctionnement 2025

Total du budget

2 001 066,74 €

Capacité d'autofinancement brute

422 919,52 €

La capacité d'autofinancement (CAF) brute est l'excédent de ressources dégagé par la commune au niveau de sa section de fonctionnement qui pourra être utilisé pour rembourser des emprunts et/ou pour financer de nouveaux investissements.

La section d'investissement

Cette section enregistre les opérations qui accroissent ou diminuent le capital de la collectivité. Elle comprend le remboursement annuel du capital de la dette et le programme d'investissement décidé en conseil municipal. Les dépenses d'investissement portent sur l'aménagement, l'extension ou la création de bâtiments communaux, les aménagements urbains, la voirie, l'acquisition de mobilier et matériel pour les services, ou encore des équipements pour l'école et les jeunes thairésiens.

Ces dépenses sont financées par :

- l'autofinancement (part des recettes de fonctionnement non consacrée à la gestion courante des services)
- les emprunts
- le fonds de compensation de la TVA
- les subventions sollicitées pour la réalisation de projets structurants auprès des collectivités territoriales et de l'état

LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET

Section d'investissement 2025

Total du budget

672 976,97 €

Patrimoine

35,90%

Voirie

32,50%

Une fois voté, le budget de la section d'investissement ne peut plus être modifié.
Seuls les investissements prévus peuvent être réalisés.

L'AGENDA

ABONNEZ VOUS à notre Lettre d'information

La Commune de Thairé a mis en place une Lettre d'information électronique ou Newsletter. Cette lettre d'information électronique est envoyée environ une fois par mois, en fonction de l'actualité. Vous y trouverez les principales actualités et évènements à ne pas rater, ainsi que des informations ou explications utiles sur le quotidien de la commune. Et bien plus d'éléments au fur et à mesure du déploiement de ce nouveau moyen de communication.
Pour s'abonner rendez-vous sur le site www.thaire.fr

BULLETIN MUNICIPAL N°28 / Été 2025
Responsable de la publication : Sébastien BOURAIN
Rédaction : commission communication, Sébastien BOURAIN, Alain MARQUET-BERTRAND, associations
Mise en page : Trois Canards
Visuels : Sébastien Bourain, François Morin, associations, banque d'images vecteezy.com, freepik
Impression : RAYNAUD imprimeurs, 13 rue Johannes Gutenberg 79160 Coulonges-sur-l'Aulize

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION

Thairé mag'

Place de la Mairie
17290 THAIRÉ
Tél. **05 46 56 17 14**

accueil.mairie@thaire.fr
www.thaire.fr
facebook.com/mairiethaire

Horaires Accueil Mairie :
- lundi : de 8 h 30 à 18 h 30
- du mardi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 15 (fermeture le jeudi)

Horaires Agence Postale :
- lundi : de 8 h à 18 h
- du mardi au vendredi : de 8 h à 12 h 15 (fermeture le jeudi)
- samedi : de 9 h à 12 h

Thairé

Foire aux Oignons

Fête de village

50ème Édition 2025

14-15 août

Artistes présents

14

19h-21h Rock'Elle
21h-23h Bagdena Foli
23h-02h DJ Johan

15

12h-14h Lya
19h-21h Ok Jo
21h-23h Stabar
23h-01h DJ Nina Ly

Annimations

14

16h-19h Randonnée
19h-21h Repas champêtre

15

08h30-12h Randonnée
12h-14h Repas champêtre
15h-16h Lancer de Charentaise
19h-21h Repas champêtre

Marché artisanal • Vide-greniers • Les Jeux d'Antan • Exposition de véhicules anciens • Spectacles de rue avec la Troupe Nymané

Comité des Fêtes de Thairé • Mairie 17290 Thairé • 07 81 65 56 41 • thairecdf@live.fr

Thairé

Communauté d'Agglomération de La Rochelle

la Charente Maritime Le Département

Thairé